

Communiqué de presse

L'agence de l'eau investit 113,4 M€ pour l'eau au 3^{ème} trimestre 2015 dans les bassins Rhône Méditerranée et Corse

Les décisions d'attribution des aides de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, pour le 3^{ème} trimestre 2015, totalisent un montant de **113,4 millions d'euros** pour financer plus de 1 500 projets pour l'eau sur les bassins Rhône Méditerranée et Corse. Elles représentent 29% des aides pour l'année 2015.

En bref

- Près de la moitié des aides (**53,8 M€**) est attribuée aux opérations **d'amélioration de l'assainissement et de l'eau potable**, portées par les **collectivités**, avec :
 - 19,7 M€ pour les réseaux d'assainissement, consacrés en bonne partie à la réduction des rejets par temps de pluie (8 M€),
 - 18 M€ pour le traitement des eaux usées,
 - 16,1 M€ pour garantir une eau potable de qualité, dont 9 M€ pour la réhabilitation ou le renouvellement des équipements des communes rurales.
- **La restauration des milieux aquatiques** est toujours dynamique avec **20 M€** d'aides, dont près de la moitié (9 M€) concerne des travaux qui favorisent la libre circulation des sédiments et des poissons (effacement ou aménagement de seuils, création de passes à poissons, ...).
- Avec **15,3 M€** d'aides, **la gestion quantitative de la ressource** est boostée par l'appel à projets sur les économies d'eau (11 M€).
- Enfin, le montant important des aides consacrées à la **réduction des pollutions agricoles**, de **18,2 M€** s'explique par le déblocage des enveloppes d'aides aux agriculteurs au titre de la nouvelle programmation du Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

Quelques projets remarquables :

1. Pour traiter les points noirs de pollution domestique

La commune de Frasne (25) améliore son réseau d'assainissement pour mieux gérer les eaux pluviales et réduire les déversements excessifs d'eaux usées dans le Drugeon par temps de pluie. Elle limite également les apports en nutriments à La Loue. Ces travaux bénéficient d'une aide de l'agence de l'eau de **2,8 M€**, sous forme d'avance et de subvention, pour un montant de travaux de 3,5 M€ HT.

Le syndicat des eaux du bassin de l'Ardèche –SEBA- (07) supprime un des derniers points noirs de pollution sur l'Ardèche en construisant une nouvelle station d'épuration de 15 500 équivalents-habitants sur la commune de Saint Privas en remplacement de 3 petites stations d'épuration non-conformes ou obsolètes et sup. 3 bassins d'orage de stockage d'eau de pluie de 2 000 m³ sont également prévus. Le syndicat reçoit une aide de l'agence de l'eau de **3 M€**, soit 28,5% de la dépense HT (10,4 M€).

La communauté d'agglomération du Grand Avignon (84-30) répare un collecteur d'eaux usées sur plus de 2 km à Avignon et réduit les déversements d'eaux usées non traitées dans le milieu naturel par temps de pluie. L'agence de l'eau apporte une aide de **1 M€**.

La communauté de communes du Pays d'Apt Luberon (84/04) construit une nouvelle station d'épuration. La qualité de l'Encrème, affluent du Calavon et classé Natura 2000 s'en trouvera améliorée. L'agence de l'eau verse une aide de **702 K€** pour une dépense de 2,15 M€ HT.

2. Pour préserver et restaurer les milieux aquatiques

Le syndicat mixte de la Loue (25) ouvre la rivière aux poissons sur un linéaire de 25 km et construit une passe à poissons pour franchir le seuil d'un moulin à Lombard, haut de 1,25 m. Gains écologiques attendus : le retour de l'Apron et une meilleure reproduction des salmonidés grâce à l'accès aux affluents. L'agence de l'eau apporte une aide de **175 K€**.

Le Syndicat mixte d'aménagement de la Bléone (04) abaisse le seuil du Grand Pont à Digne-les-Bains situé sur la **Bléone**, affluent de la Durance, et qui constitue un obstacle au passage des sédiments et des poissons. L'aménagement contribuera, par ailleurs, à protéger le centre-ville de Digne contre les inondations. L'agence de l'eau apporte une aide de **1,3 M€**.

Le conseil départemental du Var (83) acquiert, avec l'aide de l'agence de l'eau, 42 ha de zones humides dans la plaine alluviale de l'Eygoutier, dans l'agglomération toulonnaise. Cette opération permettra de protéger les prairies humides remarquables, de lutter contre les inondations avec la restauration d'une zone d'expansion des crues en amont de la traversée des communes du Pradet et de Toulon, et de sensibiliser le public par la création d'un parc. La collectivité reçoit **902 K€** d'aide.

SNCF Réseau (34) construit une passe à anguilles et rend franchissable le seuil du pont ferroviaire et routier qui traverse le **Gardon** sur la commune de Ners. Les travaux complètent ceux du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion des eaux du Gardon (SMAGE) sur cinq autres ouvrages, en amont et en aval du seuil de Ners. L'agence attribue une subvention de **280 K€**.

3. Pour préserver la ressource en eau et lutter contre les fuites

La ville de Lons-le-Saunier (39) continue de réduire les fuites sur son réseau d'eau potable. Elle répare en priorité les canalisations de plus de 40 ans et les plus fuyardes sur un linéaire de 7,5 kilomètres. Elle attend une économie d'eau de 100.000 m³ par an sur les 1,5 millions de m³ pompés annuellement dans la nappe alluviale de Villevieux-Bletterans, déficitaire. L'agence de l'eau attribue une aide de **1 968 K€**, sous forme d'avance et de subvention.

La communauté d'agglomération belfortaine (90) réduit encore les fuites d'eau dans les réseaux avec un objectif de 80 % de rendement et la réduction des prélèvements dans la nappe alluviale de la Savoureuse, secteur déficitaire en eau. Les 2 900 mètres de nouvelles conduites permettront d'économiser 100 000 m³ d'eau par an. L'aide de l'agence de l'eau s'élève à **754 K€**, sous forme d'avance et de subvention.

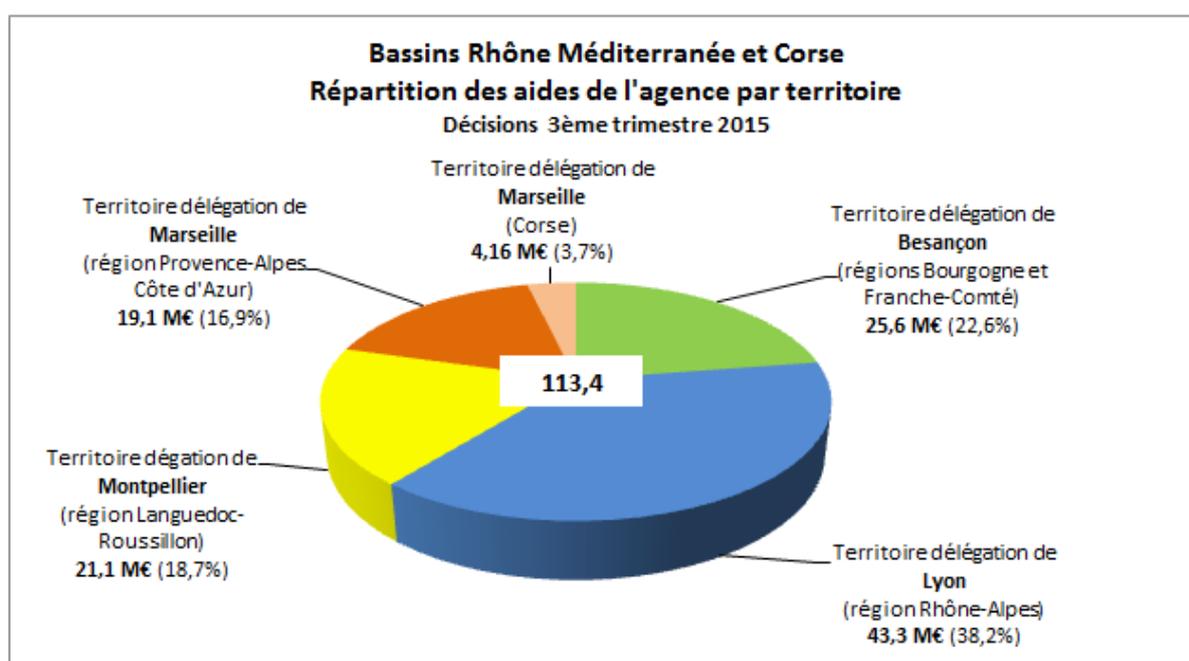
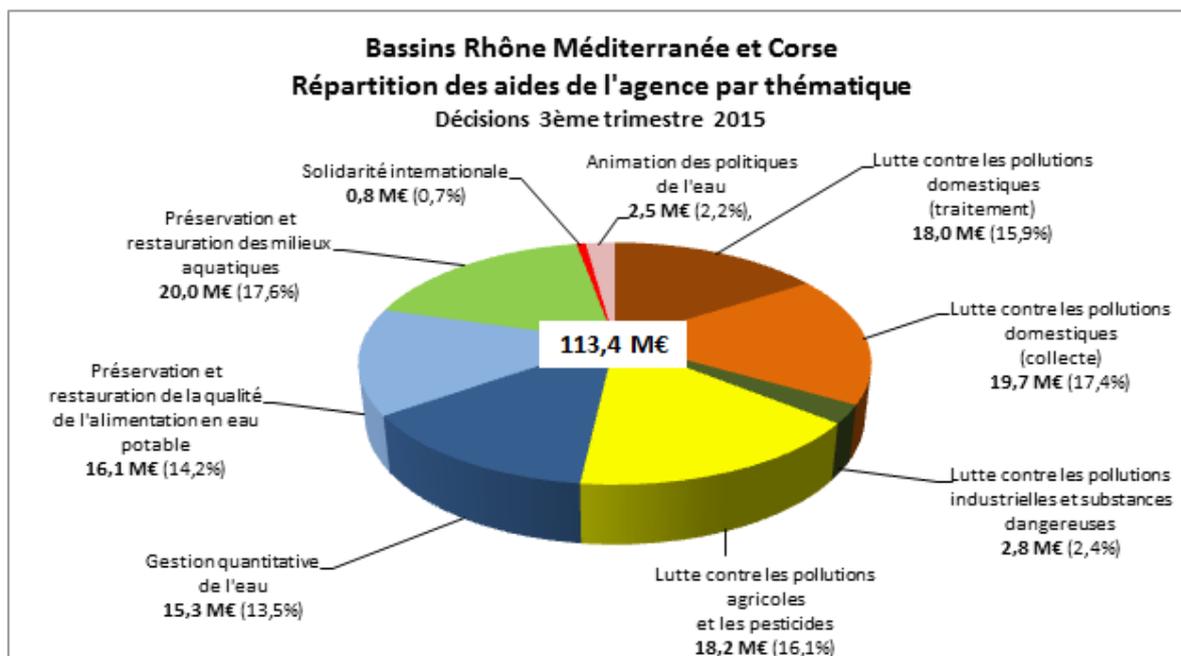
Le syndicat intercommunal d'alimentation de la Siagne et du Loup –SICASIL – (83), qui alimente en eau potable 8 communes, dont Cannes, installe des compteurs, des vannes hydrauliques et des réducteurs de pression sur son réseau d'eau pour économiser l'eau. Avec 29 millions de m³ pour 850 000 habitants, le SICASIL est le plus gros préleveur sur les territoires de la Siagne et du Loup, déficitaires en eau. Le syndicat reçoit une subvention de **653 K€** (50% de la dépense HT).

Montpellier Méditerranée Métropole (34) réorganise l'alimentation en eau potable de la commune de Montferrier. Elle réduit les prélèvements dans la nappe d'accompagnement du Lez en abandonnant les forages Fescau et Pidoule Nord. Elle les remplace par un approvisionnement à partir du karst du Lez, ressource profonde et non déficitaire. L'agence de l'eau apporte une aide de **973 K€**.

La commune de Nîmes (30) repense l'arrosage des jardins de la Fontaine, situés sur la colline en plein cœur de la ville et premier jardin public européen créé en 1745. Pour économiser l'eau, la collectivité répare les canalisations d'arrosage et installe un recyclage de l'eau sur les fontaines de la Grotte, du bassin de la Rocaille et du bassin Montgolfier. Des compteurs permettront de suivre les consommations. 7 900 m³/an d'économie d'eau sont attendues. L'agence de l'eau accorde une aide de **198 K€** dans le cadre de l'appel à projets sur les économies d'eau.

4. Pour garantir une eau potable de qualité

La communauté d'agglomération des Portes de l'Isère – CAPI - (38), située sur le bassin versant de la Bourbre, met en conformité la distribution d'eau potable en substituant les ressources actuelles contaminées par des pesticides par un approvisionnement à partir d'un captage situé sur la commune de Saint Quentin Fallavier. Elle en profite pour renouveler des ouvrages vétustes. L'alimentation en eau de qualité est ainsi sécurisée. L'agence de l'eau apporte une aide de **1,64 M€**.



A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'écologie, dédié à la protection de l'eau. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières. La commission des aides délibère 4 fois par an pour allouer les aides dans le cadre de son programme d'intervention 2013-2018 « Sauvons l'eau » qui investit 3,6 milliards d'euros sur 6 ans. Elle est composée des membres du conseil d'administration de l'agence de l'eau.

Contacts presse :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini – 04 72 71 28 63 valerie.santini@eurmc.fr

Agence Amalthea – Claire Faucon : 04 26 78 27 13 – cfaucou@amalthea.fr